



Loi sur le depot de bilan

Par **beugniet**, le **09/10/2010 à 20:09**

Bonjour, rnje possède une Sarl qui se trouve en difficultés en ce moment, j'ai l'intention de déposé le bilan la semaine prochaine, je doit des charges sociales et un découvert a la banque; rnJ 'aimerais savoir si on peut par la même occasion me prendre mon camion de pizza qui se trouve en micro entreprise a mon nom.rnrnJ e vous remercie pour le soutien et les renseignements que vous pourrez me communiquérnrnVous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire en mes sincères salutations.

Par **maniongui**, le **12/10/2010 à 10:01**

BonjourrnEtant donné que vous avez de difficultés car vous etes en état de cessation de paiement. Vous pouvez demander une procedure de conciliation ou de sauvegarde.rnEtant donné que je n'ai pas tous les elements en mains, je ne peux que vous donner une reponse vague.rnJe peux vous aider pour les demarches.